

## TARIF APPLICABLE A PARTIR DE JANVIER 2018

Appartements, studios meublés ou vides : de 30 000 € à 70 000 €	9 %	des vendeurs
Maisons de village, terrain cabanons : de 30 000€ à 250 000 €	5 %	des vendeurs
Villas, maisons de villes : de 250 000 € à 400 000 €	5 %	des vendeurs
Local commercial (murs) : de 30 000 € à 200 000 €	10 %	des vendeurs
Local commercial (murs) : + de 200 000 €	5 %	des vendeurs
Terrain constructible : à partir de 30 000 €	5 %	des vendeurs
Fonds de commerce (sur le net vendeur)	10 %	des vendeurs
Autres ventes (ventes en l'état futur d'achèvement)	5 %	des vendeurs
Honoraires sur les avis de valeurs ou estimation de tous les biens immobiliers	150 €	Du propriétaire
Transaction sur nos biens en partenariat en Grèce, Portugal et Espagne	5%	De l'acquéreur

### Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)<sup>2</sup>

. Établissement du bail de location	300 €	50% bailleur 50% locataire Bailleur
. Honoraires de négociation sur le loyer annuel	8 %	

.Etat des lieux

200 €

### Locaux meublés et de droit commun

. Établissement du bail de location	200 €	50% bailleur 50% locataire Bailleur
. Honoraires de négociation sur le loyer annuel	8%	

### Locaux commerciaux

. Établissement du bail de location	250 €	50% bailleur 50% locataire Bailleur
. Honoraires de négociation sur le loyer annuel	8%	

Conciergerie de bien immobiliers uniquement pour nos mandats exclusifs

Gratuit

*Les prix indiqués sont TTC au taux de 20 % ils peuvent être à la charge de des vendeurs ils sont majorés chaque année par référence à l'indice national du cout de la construction publié par l'INSEE, trimestre c*

Gratuit si suivi d'un mandat de vente ou de location

**Pour information nous sommes spécialisés que dans la transaction les locations sont réalisés qu'à titre exceptionnelle et saisonnier**



Agence immobilière « AUTOUR D'AIX » SAS au capital de 12 000 €, immatriculée à Aix en Provence sous le n°RCS : AIX 534 175 310 APE 6831Z, n° carte professionnelle n° CPI 1310 2016 000 012 100 délivrée par la CCI Marseille-Provence, pour les transactions sur immeubles et fonds de commerce, pouvant recevoir des fonds, compte séquestre n° 1407 250690T SMC à Pertuis. Garantie de 120 000 € par la CGAIM, 89 rue de la Boétie 75008 PARIS.